



Conseil communautaire du mardi 7 avril 2026

Ordre du jour

Le Conseil communautaire est appelé à se réunir, en présence du public, dans la limite des places disponibles, le mardi 7 avril 2026 à 18h30 à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot (grande salle). La séance sera organisée en présentiel avec public lequel pourra également assister à la séance en direct depuis la chaîne Youtube du Grésivaudan.

Points soumis à délibérations

1. Recours au vote électronique pour les opérations relatives à l'élection du Président et des membres du Bureau communautaire
2. Election du Président
3. Composition du Bureau communautaire : détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
4. Election des Vice-Présidents
5. Election, le cas échéant, des autres membres du Bureau communautaire (conseillers communautaires délégués)
6. Lecture des dispositions relatives au statut de l' élu local – cf. 2 annexes
7. Délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président
8. Fixation des indemnités de fonction des élus – cf.1 annexe
9. Commission d'appel d'offres : conditions de dépôt des listes

QUESTIONS DIVERSES